

UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE)

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e d'archives, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), session 2025

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e d'archives, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), au titre de l'année 2025 :

Madame TURLAN Hélène, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur MANOHA Fabrice, ingénieur de recherche hors classe, vice-président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame DIKOFF Sophie, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame FILLON Brigitte, ingénieur de recherche, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

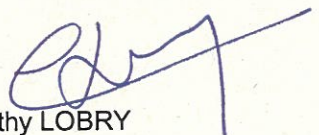
Monsieur CHAMARD Pierre, attaché de conservation du patrimoine, membre, Archives Départementales du Rhône, Lyon.

Monsieur CAROZZO-FATTACIOLI Florian, ingénieur d'études, suppléant, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Lyon, le 17 juin 2025

Pour la Présidente et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
En charge des ressources humaines et de l'action sociale


Cathy LOBRY